



**PRÉFET  
DE L'ESSONNE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Direction de la coordination  
des politiques publiques  
et de l'appui territorial**

Évry-Courcouronnes, le 25/11/2020

**BUREAU DE L'UTILITÉ PUBLIQUE  
ET DES PROCÉDURES ENVIRONNEMENTALES**

Danielle BELVISI  
TÉL. 01 69 91 94 87  
danielle.belvisi@essonne.gouv.fr

**LE PRÉFET DE L'ESSONNE**

à

**DESTINATAIRES IN FINE**

**OBJET :** Servitudes radioélectriques ~ mise à jour du document d'urbanisme

**P.J. :** 1 copie du décret n° TREA1922299D, du mémoire explicatif et du plan annexés

Vous trouverez ci-joint, le décret n° TREA1922299D du 3 février 2020 fixant l'étendue des zones et les servitudes de protection contre les perturbations électromagnétiques applicables au voisinage du centre radioélectrique de Paris-Sud-Palaiseau.

Il vous incombe de faire afficher cette décision immédiatement et pendant un délai d'un mois minimum. A l'issue, vous me retournerez sous le présent timbre le certificat d'affichage ci-joint attestant de l'accomplissement de cette formalité.

Par ailleurs, en application des articles L. 151-43, L. 153-60, R. 151-51 et R. 153-18 du code de l'urbanisme, je vous demande de procéder sans délai à la mise à jour du document d'urbanisme de votre commune en y annexant lesdites servitudes. L'arrêté constatant cette mise à jour devra être affiché pendant un délai minimum d'un mois.

Enfin, en application de l'article R. 153-18 du code de l'urbanisme, vous voudrez bien en informer la direction départementale des finances publiques de l'Essonne en lui communiquant l'annexe du document d'urbanisme consacrée aux servitudes d'utilité publique affectant l'utilisation du sol.

Pour le préfet,  
la cheffe du bureau de l'utilité publique  
et des procédures environnementales,

  
Mireille FARGE

DESTINATAIRES IN FINE

- Madame le maire de Bièvres
- Monsieur le maire de Champlan
- Monsieur le maire d'Igny
- Monsieur le maire des Ulis
- Monsieur le maire de Massy
- Monsieur le maire d'Orsay
- Monsieur le maire de Palaiseau
- Monsieur le maire de Saclay
- Monsieur le maire de Vauhallan
- Monsieur le maire de Verrières-le-Buisson
- Monsieur le maire de Villebon-s/Yvette
- Monsieur le maire de Villejust

~0~0~0~